



Bourges le 16/10/2023

**Compte-rendu du
Comité Social d'Administration Local (CSAL)
du 12 octobre 2023**

Elus représentants du personnel présents à cette instance :
Solidaires Finances Publiques, CGT, FO et CFTC.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 - Approbation du PV de la séance du 22 juin 2023 ;
- 2 - Ponts naturels 2024 (pour avis) ;
- 3 - Présentation du DUERP 2022-2023 et du PAP 2023 ;
- 4 - Présentation de l'extension géographique du Centre de contact Amendes d'Epinal au 01/10/2023 ;
- 5 - Points sécurité (fiches de signalement) ;
- 6 - Questions diverses.

1 Approbation du PV de la séance du 22 juin 2023

Auparavant, un projet de PV était envoyé aux organisations syndicales afin de l'amender et de présenter en séance un PV déjà finalisé.

Or, lors de ce CSAL, la Direction nous a présenté directement ce PV en séance, sans envoi préalable aux organisations syndicales en précisant que c'était la règle normalement adoptée.

Ce PV étant très insuffisant, toutes les OS ont contesté cette méthode et ont exigé de revenir à l'ancienne procédure car cela prendrait beaucoup trop de temps en séance et empêcherait d'examiner correctement tous les autres points à l'ordre du jour.

La direction a accepté notre demande. Ce PV sera représenté lors du prochain CSAL après amendements par les organisations syndicales.

2 Ponts naturels 2024 (pour avis)

Pour 2024, 2 ponts naturels sont possibles : le 10 mai et le 16 août.

La direction propose uniquement le 16 août, prétextant que le 10 mai tombait en fin de campagne IR et que les 8 et 9 étant fériés, cela ferait 5 jours de fermeture de la DDFIP. Ce qui ne serait pas souhaitable.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques 18 ont prévenu la Directrice : les agents sont à bout et leur refuser ce pont serait une marque totale de mépris à l'égard du dialogue social et un manque d'empathie à l'égard des agents. Tout l'opposé de la bienveillance qu'elle affiche lors de ses visites de services.

Face à ce mur d'incompréhension, l'intersyndicale SOLIDAIRES Finances Publiques, CGT, FO et CFTC Finances Publiques a voté CONTRE ce point des ponts naturels 2024.

En conséquence, un CSAL portant sur ce thème sera reconvoqué le 24/10/23. Actuellement, une pétition intersyndicale est en circulation au sein de vos services. Vos signatures appuieront ainsi notre demande. Merci de la signer massivement !!

3 Présentation du DUERP 2022-2023 et du PAP 2023

Vos représentants Solidaires Finances Publiques ont demandé, comme lors de la Formation Spécialisée du 23 août dernier, que soient intégrés au PAP 2023 :

- les risques psycho-sociaux sur le SIE démétropolisé de Vierzon
- les risques psycho-sociaux induits par GMBI (SIP et SDIF)

La Direction répond que ces point seraient vus sur le DUERP de l'année prochaine !

Cette attitude nous paraît très surprenante. Les effets dévastateurs de GMBI étant actuels. Espérons qu'en 2024, les conséquences soient derrière nous !

Vos représentants Solidaires Finances Publiques ont repris l'avis voté lors de la Formation Spécialisée du 23 août dernier :

« Tant que les suppressions d'emploi à la DGFIP continuent, tant qu'il n'y a pas de création d'emplois statutaires à hauteur des enjeux, tant que le travail ne s'adapte pas à l'humain, tant que la reconnaissance financière et de promotion des agents reste insignifiante, la Formation Spécialisée du Cher donnera un avis défavorable à ce plan annuel de prévention »

4 Présentation de l'extension géographique du Centre de contact Amendes d'Epinal au 01/10/2023

La compétence géographique du centre de contact amendes d'Epinal couvre depuis le 1^{er} septembre 2022 les 10 départements du Grand Est.

A compter du 1er octobre 2023, le centre de contact amendes d'Epinal étendra sa couverture géographique à 12 postes supplémentaires. Il sera territorialement compétent pour les 22 directions départementales de la région Grand-Est, de la région Bourgogne Franche-Comté et quatre départements de la région Centre, dont le CHER.

A compter du 2 octobre 2023, les redevables d'amendes seront mis en relation téléphonique et courriel avec le Centre de Contacts Amendes d'Epinal.

Les agents du service local ne recevront donc plus d'appels de redevables d'amendes à compter de cette date. Un temps de mise en place sera naturellement observé.

A terme, les agents seront ainsi déchargés de l'accueil téléphonique et courriel et pourront concentrer leur action sur le recouvrement des amendes.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques ont évoqué deux problématiques relevées par les agents :

- Prise de rendez-vous sur APRDV la veille pour le lendemain : la direction indique que cela n'est pas possible mais va quand même vérifier les paramétrages de l'application.

- Le centre de contact aura dans ces missions l'encodage de main-levées pour les saisies à tiers détenteurs (SATD) employeurs et bancaires suite au paiement de la totalité de la dette uniquement. Nous avons demandé s'ils pouvaient faire directement la main-levée.

D'après la direction, l'encodage entraînerait directement la main-levée, mais cela reste à vérifier !

La direction a ajouté qu'il n'y aurait ni redéploiement d'agents de Bourges vers Epinal ni de suppressions d'emplois suite à cette réorganisation.

5 Points sécurité (fiches de signalement)

1 fiche de signalement pour insultes sur le site de Bourges :

Réponse de la direction : courrier de mise en garde au redevable.

6 Questions diverses

Vos représentants Solidaires Finances Publiques ont évoqué des problèmes sur Baugy :

- trou dans le bureau du chef de service,
- problèmes de téléphone,
- espace d'accueil non sécurisé,
- manque de places dans la tisanerie pour déjeuner,
- mise en place de la table extérieure et demande de brise-vue.

La direction a répondu qu'elle étudierait tous ces points.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques ont également évoqué l'absence de liste de postes vacants pour les contrôleurs stagiaires 2024 affectés dans le Cher.

C'est un choix délibéré de la direction !

Nous avons supposé que l'emploi de contractuels cet été sur les postes vacants limitait les possibilités de mutations des agents titulaires.

Nous avons demandé que nous soit communiqué la situation exacte des effectifs ainsi que la liste des emplois contractuels et leur affectation.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques ont évoqué des problèmes sur le SIE démétropolisé de Vierzon :

- les agents souhaitent des fontaines à eau ainsi que le mode d'emploi du système de chauffage/clim.

La direction indique que des fontaines à eau seront prochainement installées et que le mode d'emploi du système de chauffage/clim est disponible dans le service.

- les agents souhaitent avoir des places de parking car celui disponible derrière le bâtiment est complet, dès 5 h du matin, par des voyageurs SNCF.

La direction va demander à la SEM VIE des places sur le parking jouxtant le bâtiment.

- les agents se plaignent de problèmes de réseau informatique.

La direction indique relancer régulièrement la société ORANGE pour installer la fibre.

- les agents demandent à ce que la terrasse soit aménagée.

La direction indique que la Ville de Vierzon ce serait engagée à l'aménager.

- Certains agents se sont plaints « d'une formation bâclée sur la fin par manque de temps ».

La direction indique que cela l'étonne mais qu'une formation supplémentaire leur sera proposée.

-les agents se plaignent d'une dénivellation importante dans le couloir entraînant un risque de chute.

La direction indique qu'un marquage au sol sera effectué.

Vos représentants Solidaires Finances Publiques ont également évoqué un problème de sécurité concernant les poutrelles (1 dans le couloir et 1 dans l'escalier descendant au parking). Nous demandons à ce qu'elles soient munies de housses de protection afin de protéger les agents.

La direction s'engage à résoudre ce problème.

Vos représentants du personnel en CSAL :

*Samuel Bailly, Marianik Leblanc, Fabien Geaugey,
Stéphane Lafargue, Chrystelle Chaput, Alexandre Vivier.*